

LE PUBLICISTE.

DECADI 20 Prairial, an VI.



Combat entre plusieurs frégates espagnoles et anglaises. — Bulletin de Rastadt. — Honneurs rendus au comte de Cobenzel par les troupes françaises qui sont à Seltz. — Détails sur le caractère du comte de Cobenzel. — Bruit à Strasbourg du transfèrement des conférences de Seltz à Lauterbourg, — Arrestation d'une bande de voleurs dans la forêt de Senlis.

A V I S.

Le prix de la Souscription est de 12 fr. pour trois mois, 23 fr. pour six mois, et 45 fr. pour un an. Les lettres et les abonnemens doivent être adressés, franc de port, au directeur du PUBLICISTE, rue des Moineaux, n°. 423, butte des Moulins, à Paris.

E S P A G N E.

De Madrid, le 5 prairial.

Don Francisco de Saavedra vient d'être déclaré ministre des affaires étrangères en titre; ce qui n'étoit encore que provisoirement. Il conserve en même-temps le ministère des finances. C'est pour le soulager dans cette double tâche, que le roi a créé une surintendance des finances, à la tête de laquelle il a placé don Miguel Cayetano-Soler. Ce nouveau surintendant jouit de la meilleure réputation comme citoyen plein de zèle & de lumières, & comme administrateur. L'isle d'Yviza (l'une des trois Baléares), dont il étoit intendant, doit à ses soins un état de prospérité dont elle étoit fort éloignée il y a quelques années.

Il y a eu récemment un combat assez sanglant entre quelques-unes de nos frégates sorties de Cartagene et quelques frégates anglaises. Une des nôtres auroit été prise, sans un changement subit de vent qui lui a permis de s'échapper. Nos marins ont déployé beaucoup de courage; et les pertes d'hommes ont été partagées.

Par les dernières lettres de Cadix, l'escadre de l'amiral Jervis étoit, croit-on, répartie entre les parages de ce port, qui continue d'être hermétiquement bloqué, un des petits ports des Algarès et la baie de Lisbonne. A la faveur de la rapidité des communications établies entre les différens points de la côte du Portugal, ces divisions peuvent être réunies au premier signal.

A L L E M A G N E.

De Hambourg, le 6 prairial.

La proclamation attribuée à Paul I^{er}. n'est pas conçue dans les termes d'usage; elle n'est parvenue ici que par une voie indirecte. Le ministre russe près des villes an-séatiques n'en a eu aucune connoissance officielle. Ainsi tout annonce qu'elle est apocriphe. Quand elle ne le seroit pas, on ne peut y voir qu'une menace sans suite et sans effet par laquelle le cabinet de Pétersbourg auroit espéré servir l'Angleterre & intimider la France par un étalage de forces qui ne sortiroient pas de ses ports.

De Francfort, le 11 prairial.

La proclamation de l'empereur de Russie est authen-

tique, elle se trouve dans la gazette de Pétersbourg. Elle est fondée sur une notification du directoire exécutif de France, du 23 nivôse an 6, & non sur une proclamation. Car aucune proclamation du directoire français n'a fait mention de la clause relatée dans la pièce publiée à Pétersbourg: (c'est ce qui en avoit fait révoquer en doute l'authenticité.)

Mais si cette menace de l'empereur de Russie est moins vaine que tant d'autres, ce ne sera pas dans le Sund, mer close d'après les traités, ce sera dans la Baltique qu'il enverra ses 22 vaisseaux. Quant à ses 250 galères, on ne sait à quoi il les destineroit. Elles ne sont gueres propres qu'à naviguer dans la Baltique où elles seront inutiles; puisqu'aucun corsaire d'aucune nation n'y peut entrer. Il ne pourroit donc songer à les employer qu'à quelque débarquement en Hollande.

Bulletin de Rastadt, du 13 prairial.

On attend toujours ici Jean Debry, qui sans doute mettra fin au silence du ministre Bonnier & à la stagnation des affaires. Ce dernier a reçu aujourd'hui un courrier qui lui a apporté les intentions du directoire: il reste décidément à Rastadt, & se trouve placé à la tête de la députation.

Depuis le départ du directeur Treillard, Bonnier ne s'est gueres montré & a reçu très-peu de visites. Il mène la vie la plus retirée; il paroît mal portant, car on dit qu'il ne dort qu'en prenant tous les soirs de l'opium. Il est peu communicatif, mais très-laborieux dans le cabinet. On aime assez ici sa manière de traiter: il écoute & discute avec cette froideur qui convient beaucoup au caractère allemand.

Le comte de Cobenzel est retourné aujourd'hui à Seltz, pour ouvrir une seconde conférence; il n'y séjournera pas, mais on lui prépare un logement, & à son premier voyage il y passera quelques jours de suite. Il a paru fort content de sa première entrevue avec François (de Neufchâteau); il n'en a rien percé. Ce dernier lui a fait la réception la plus honorable; toute la troupe qui est à Seltz a formé deux haies depuis la sortie du bateau qui portoit le négociateur autrichien jusqu'à son logement; un détachement de dragons a précédé & suivi sa voiture. A son retour, il a trouvé la même disposition militaire. L'ex-directeur y a ajouté l'attention recherchée de le faire accompagner jusqu'à la rive opposée du Rhin par des officiers français. Il avoit fait préparer pour lui dans son hôtel un appartement très-élégant; l'ambassadeur autrichien n'a pas cru devoir l'accepter; il a loué & fait arranger un pied à terre dans une autre maison; ses gens y sont déjà

établis pour s'y préparer à donner une table de dix-huit couverts tous les jours où il y séjournera.

Le comte de Cobenzel est revenu de Seltz ce soir à sept heures ; il doit expédier de suite un courrier à Vienne.

La députation bavaroise a reçu aujourd'hui un courrier extraordinaire.

Le comte de Fersen, ambassadeur suédois, a définitivement quitté Rastadt pour s'établir à Carlsruhe, auprès de la cour de Baden. Il a fait partir hier toute sa maison & ses équipages qui étoient restés ici.

On suppose ici que le baron de Waitz, ministre de Hesse-Cassel, rappelé en hâte par le landgrave, est allé de sa part à Berlin, qu'on regarde aussi en ce moment comme le centre de négociations très-importantes.

Il n'est peut-être pas sans intérêt de placer ici quelques détails sur le personnel des ministres qui figurent le plus en ce moment à Rastadt. Je commence par le comte de Cobenzel. C'est un seigneur brillant par son esprit, son ton & ses manières. Né dans les Pays-Bas, où son pere a été long-tems ministre plénipotentiaire de l'empereur auprès du gouverneur-général, l'archiduc Charles de Lorraine, il a tous les agrémens de cette cour jadis distinguée par son éclat & sa politesse. Il parle la langue française comme s'il étoit français, & peut-être même mieux que l'Allemand. Il étoit jeune encore, lorsqu'il fut envoyé en qualité d'ambassadeur à la cour de Russie, où il réussit parfaitement auprès de Catherine II. Il passe pour courtisan délié & négociateur habile ; le plus grand travail est pour lui un jeu. Ses ennemis ou ses envieux disent qu'on pourroit désirer plus de profondeur dans ses plans & de lenteur dans sa marche : ils lui reprochent aujourd'hui de n'avoir pas donné assez de précision & de clarté aux articles du traité de Campo-Formio, & d'avoir ainsi laissé une porte ouverte à plus d'un genre de difficultés. Les Belges réfugiés s'en prennent à lui de l'interprétation donnée à l'article 9 de ce traité : ils se flattent qu'avec plus de précautions de sa part, ils ne se fussent pas vus exposés à être assimilés aux émigrés français. Au reste, la manière de négocier du comte de Cobenzel est, dit-on, facile & grande ; c'est un beau titre de gloire pour lui d'avoir été jugé digne de se mesurer avec Buonaparte, & de n'avoir pas manqué aux espérances de son gouvernement. Le comte de Cobenzel est riche & aime à représenter avec pompe ; il a brillé à Pétersbourg par sa magnificence comme par ses talens diplomatiques & ses connoissances politiques. Le genre sérieux de ses occupations n'altère gueres sa gaieté naturelle ; & il recherche la compagnie qui entretient cette gaieté.

REPUBLIQUE FRANÇAISE.

De Strasbourg, le 14 prairial.

On dit ici que ce n'est pas à Seltz que se continueront les conférences entre le citoyen François (de Neufchâteau) & le comte de Cobenzel, parce que ce petit endroit offre un local trop peu favorable pour loger les personnes attachées aux deux légations. On croit plutôt qu'elles se tiendront à Lauterbourg, peu éloigné de Seltz & de Rastadt, cette ville offrant beaucoup plus d'avantages & de commodités. En attendant, on sait que le comte de Cobenzel a déjà fait sa première visite au citoyen François (de Neufchâteau), & que les négociations ne tarderont pas à s'ouvrir.

Au reste, l'Autriche continue toujours ses préparatifs de guerre ; elle fait des levées extraordinaires dans tous

ses états, & travaille de nouveau au rétablissement des fortifications de plusieurs villes, nommément de celles d'Ulm en Souabe, où un corps de sapeurs est arrivé inopinément.

Les généraux français, de leur côté, ne négligent rien pour se mettre en état de former une attitude formidable aux troupes confiées à leur commandement. Un nombreux corps de troupes a occupé, il y a six jours, le pays entre la Labn & le Mein ; d'autres ont reçu ordre de se rendre dans la ci-devant Alsace ; & on assure que quelques demi-brigades vont incessamment passer le Rhin, pour camper en avant de Kehl. Le général Hatry, qui commande aussi dans ce moment les troupes dans les deux départemens du Rhin, doit arriver ici pour en faire l'inspection générale. Notre garnison consiste en deux demi-brigades de l'armée de Mayence. On assure qu'elle sera encore renforcée sous quelques jours.

Dans le Haut-Rhin, on attend des troupes de l'armée d'Angleterre, qui sont, dit-on, en marche depuis deux décaes. Elles seront commandées par le général Lefebvre, qui aura son quartier-général à Colmar.

Les troupes rassemblées dans les environs de Belfort, paroissent destinées, en cas de besoin, à se joindre à l'armée de l'Helvétie, sous les ordres du général Schawembourg.

L'armée de Mayence fait de grands mouvemens ; une partie doit sous peu passer de nouveau le Rhin, pour se porter sur la rive droite de ce fleuve. Il passe continuellement des troupes par Turkheim, Neustadt & les environs, pour se rapprocher du Rhin.

Comme le général Bernadotte a refusé le commandement de la 5^e. division militaire, le général Saint-Suzanne en reste chargé.

Le citoyen Gaudin, secrétaire de légation à Vienne, se trouve toujours dans notre ville, il paroît qu'il retournera à son poste, lorsque les dernières difficultés entre la France & l'Autriche auront été applanies à l'amiable.

De Havre, le 16 prairial.

Il est arrivé ici hier, dans l'après-midi, un vaisseau américain, venant de Philadelphie, chargé de riz, de coton & de tabac. Il a plusieurs fois été poursuivi par les Anglais & leur a toujours échappé. Il n'apporte avec lui ni lettres particulières ni nouvelles. Le capitaine rapporte que trois frégates (à-peu-près toute la marine des Etats-Unis), sont sorties, & que les bâtimens marchands arment en guerre. « Nous ignorons, a-t-il ajouté, si M. Gerry est déjà parti. Les patriotes comptent sur lui pour déjouer, en Amérique, les desseins de nos ennemis invétérés, les Anglais ».

De PARIS, le 19 prairial.

On ne sait jusqu'ici rien de nouveau sur la flotte de la Méditerranée, quoique les uns la fassent relâcher en Corse, & que les autres la rendent déjà maîtresse de Malte. On ne doute pas néanmoins qu'elle ne s'assure, en passant, de cette île. Il est maintenant convenu qu'elle fait route vers l'Archipel, & de là, vers l'Égypte.

Il paroît que c'est au moins *prematurément* que l'on a annoncé l'entrée de l'escadre anglaise dans la Méditerranée. Les lettres les plus récentes de Cadix, venues en 12 jours n'en disent absolument rien ; & cependant on n'eût pu ignorer alors à Cadix un événement aussi important. Si elle y est entrée depuis, il est très-difficile d'en savoir déjà la nouvelle à Paris.

L'amiral Saint-Vincent a vraisemblablement été, comme presque toute l'Europe, trompé sur le but de cette expédition; il la croyoit destinée à tenter sa réunion avec la flotte espagnole, soit pour se rendre ensuite à Brest & menacer l'Irlande ou l'Angleterre, soit même pour aller aux Indes. Mais il s'attendoit au moins qu'elles essayeroit de forcer le détroit de Gibraltar; & alors c'est là qu'il s'est cantonné avec son escadre & ses renforts. Ce n'est qu'à la dernière extrémité & après la certitude la plus absolue que notre flotte ne vouloit pas entrer dans l'Océan, qu'il se sera décidé à en abandonner la porte, pour se jeter dans la Méditerranée, où il est très-facile de se manquer.

Notre escadre aura donc eu bien du devant sur lui, en supposant même qu'il se soit mis à sa recherche, dès qu'il aura appris, mais au bout de plusieurs jours seulement, sa sortie de Toulon & sa direction. Il est ainsi fort possible qu'elle arrive à sa destination sans aucune rencontre.

— Le citoyen d'Hermand, qui étoit depuis trois ans à Madrid, comme consul général de France, est rappelé & en route pour Paris.

— Des personnes instruites pensent que les circonstances pourroient donner la plus haute importance à la mission que le citoyen Sieyes est à la veille d'aller remplir à Berlin. Le choix & la célébrité du négociateur sont de nature à fixer l'attention & à lui faire supposer des pouvoirs étendus. L'arrivée du prince de Repnin, annonce que l'ambassadeur français aura plus d'un genre d'influence & d'intrigues à combattre.

Ce n'est pas d'aujourd'hui qu'on soupçonne que l'Angleterre s'efforce ou d'attirer de nouveau à elle la Prusse, ou d'employer le crédit qu'elle lui croit auprès du directoire pour préparer sa paix à des conditions qui lui conviennent. Elle se flatte peut-être d'être plus heureuse à Berlin qu'elle ne l'a été à Vienne, sur-tout si elle se détermine à des ouvertures moins dérisoires & moins indécentes que celles faites par M. Morton-Eden à Bernadotte.

Il seroit assez étonnant que la ressource des médiations si usitées dans l'ancienne diplomatie, & jusqu'ici sagement écartées de notre nouvelle politique, comme plus propres à accroître qu'à lever les difficultés des négociations, ne fût pas une des tentatives de ce congrès de Berlin dont parlent les lettres d'Allemagne, sans qu'on puisse néanmoins jusqu'ici en garantir l'existence.

Au reste, si ce bruit se confirme, voilà en Europe trois réunions de négociateurs, (à Berlin, à Seltz, à Rastadt.) Puisse la paix générale être le résultat de tant de réunions & de conférences!

— Le citoyen Paganel, actuellement secrétaire-général du ministère des relations extérieures, va être nommé à une mission diplomatique très-importante.

— Gay-Vernon, membre sortant du corps législatif, est nommé consul de la république à Tripoly en Syrie.

— Une lettre de Livourne prétend qu'une flotte anglaise a paru à la hauteur de ce port. Rien n'est plus invraisemblable; on eût en connoissance de son passage par Cadix ou par Toulon.

— Une autre lettre de Seltz, qui ne nous paroît pas plus digne de foi, ajoute que le comte de Cobenzel est porteur d'un nouveau projet de traité, signé par plusieurs puissances, & tendant à assurer l'exécution littérale du traité de Campo-Formio.

— Poulter, l'un des principaux rédacteurs de l'Arxi

des Loix, étant sorti du corps législatif depuis le premier prairial, est nommé chef de brigade de la gendarmerie dans quatre des départemens réunis. Il va en conséquence quitter Paris & établir sa résidence à Bruxelles.

— Le citoyen Labretèche est remplacé dans le commandement des mouvemens maritimes du Havre, par le citoyen Favre, capitaine de vaisseau.

— On lit aujourd'hui sur les murs de Paris une affiche répandue avec profusion. Elle est intitulée: *les Finances*. On y accense quelques membres du corps législatif de suivre déjà, à l'égard des contributions, la même marche que l'année dernière. On leur reproche leurs cris contre les dilapidateurs qu'ils ne nomment pas, pendant que, sous ce prétexte, ils retardent la rentrée des fonds dont le gouvernement a besoin pour les dépenses les plus urgentes. On les soupçonne de reprendre, au profit de l'anarchie, un système d'opposition & de déclamation déjà mis en usage pour le compte de la royauté.

— Il y a eu, ces jours derniers, dans quelques marchés & dans un fauxbourg de Paris, quelques rumeurs au sujet du dernier tirage de la loterie. Quelques personnes, fâchées sans doute de n'avoir pas vu réaliser leurs espérances, prétendoient qu'il y avoit eu quelque fraude. On a séparé ces groupes de mécontents.

— Le jury d'accusation du tribunal criminel de la Seine a déclaré qu'il n'y avoit pas lieu à accusation contre le citoyen Bach, arrêté comme auteur de l'écrit intitulé: *la Conspiration anarchique du 22 floréal, renvoyée à ses auteurs*, & a ordonné sa mise en liberté.

— On vient de conduire dans les prisons de Paris une bande de voleurs pris dans la forêt de Senlis, & qui étoient le fléau de ce canton.

— Tous les négocians anglais domiciliés à Ostende, ont reçu ordre d'en sortir à l'instant, avec défense de s'établir dans aucun port de la république.

— Le nommé Leclerc, dit Lafeuillade, ex-lieutenant de chouans, a été condamné à la peine de mort, le 15 prairial, à Caen.

— Les dernières lettres de Gènes démentent le bruit de la mort du général Baragney-d'Hilliers. Il est embarqué sur le convoi sorti de Gènes pour aller joindre Buonaparte.

— On ne néglige rien pour étudier l'instinct moral des éléphans arrivés de Hollande à Paris. On vient de leur donner un concert, pendant lequel ils se sont livrés à la joie la plus vive.

Le célèbre peintre des fleurs, van Spandonk, témoin oculaire de l'expérience, assure que l'hilarité de ces animaux étoit à son comble, & se manifestoit par une sorte de délire, quand l'orchestre à joué le *ca-ira*. La femelle, sur-tout, se faisoit remarquer par le mouvement continu de ses oreilles, par le jeu de sa trompe & par cette espèce de cri que Buffon appelle le cri *d'amour*.

Le ministre des relations extérieures aux agens diplomatiques de la république française.

« Le directoire m'a transmis, citoyens, un arrêté de l'institut national, dont l'objet est d'inviter les gouvernemens des puissances alliées & neutres, à envoyer à Paris des savans, qui se réuniroient aux commissaires de l'institut pour la fixation définitive de l'unité fondamentale de nouveaux poids & mesures. Toutes les opérations préliminaires à cette fixation seront terminées au plus tard le 15 vendémiaire prochain. C'est donc avant cette époque, qu'il seroit nécessaire que les savans pussent être rendus ici.

Vous voudrez bien faire connoître au gouvernement près de qui vous résidez, le vœu du gouvernement français à cet égard. Cette commission intéresse à-la-fois la gloire des sciences & celle de la république. Je ne puis douter du zèle que vous mettez à la bien remplir ».

Signé, CH. MAX. TALLEYRAND.

CORPS LEGISLATIF.
CONSEIL DES CINQ CENTS.

Présidence du citoyen CREUSÉ-LATOUCHE.

Séance du 19 prairial.

Un ancien défenseur de la patrie se plaint de ce qu'on lui refuse une place d'huissier près d'un tribunal, parce qu'il est frère d'émigré.

Le conseil passe à l'ordre du jour.

Laujeac, par motion d'ordre, demande & le conseil arrête, que le rapport sur l'époque à laquelle la loi du 10 vendémiaire au 4, est devenue obligatoire pour les départemens réunis, sera réimprimé & distribué aux nouveaux membres.

Plusieurs administrations exposent, que faute d'être payés, leurs employés sont obligés de quitter leurs places.

Le conseil ordonne le renvoi à une commission.

Le conseil ajourne un projet de résolution, tendant à autoriser les administrations municipales à acquérir les halles.

Un membre demande la parole sur le procès-verbal; c'est pour soumettre quelques réflexions sur un arrêté pris hier; le voici :

Un membre, au nom d'une commission spéciale, fait un rapport sur la pétition de la citoyenne Margal, veuve Bonnenfant, qui demande d'être autorisée à se pourvoir en cassation contre un arrêt du ci-devant parlement de Paris, nonobstant l'expiration du délai déterminé par la loi, pendant lequel elle prétend qu'elle n'a pu se pourvoir, attendu que ses pièces se sont trouvées retenues au comité de législation de la convention nationale, sans que cette rétention soit devenue de son fait.

Le rapporteur après avoir exposé les faits sur lesquels la citoyenne Bonnenfant a motivé sa pétition, & les raisons qui ont déterminé l'avis de la commission, propose au conseil de passer à l'ordre du jour.

Cette proposition, mise aux voix, est adoptée.

Ce membre & quelques autres, ont attaqué la rédaction de cet arrêté; ils disent qu'un ordre du jour du conseil des cinq cents ne doit jamais présenter l'apparence d'une décision; toute décision devant être soumise au conseil des anciens.

Bezard & un autre membre, disent que l'arrêté ne fait que rapporter les faits qui ont déterminé le conseil à passer à l'ordre du jour; ils demandent que l'arrêté soit maintenu. — Adopté.

Le conseil adopte quelques articles de la suite des projets présentés hier par Duchesne.

CONSEIL DES ANCIENS.

Présidence du citoyen REGNIER.

Séance du 19 prairial.

Le conseil, sur le rapport de Cretel, approuve une résolution du 16 prairial, qui rectifie une erreur de calcul qui s'est glissée dans la loi du 22 frimaire dernier, qui ouvre un crédit au ministre des finances.

Il approuve celle du 14 floréal, qui autorise l'échange d'une pièce de terre dépendante de l'hospice de Cham-

béry, contre une portion de pré appartenant au citoyen Nisalle.

On ouvre la discussion sur la résolution du 27 germinal, relative à la comptabilité entre militaires.

Brostaret combat la résolution. Il pense que cette liquidation doit être attribuée à la trésorerie, qui pourra beaucoup mieux qu'aucun autre établissement nouveau recouvrer les pièces que la mauvaise foi, la précipitation ou la négligence auroient fait disparaître. Une seule chose manque à la trésorerie pour faire cette liquidation, c'est une base à ses opérations. Donnez-lui cette base, dit Brostaret; mais gardez-vous de créer un établissement inutile, envahisseur, & qui finiroit par dévorer aussi sa part de la fortune publique.

Picaud défend la résolution. Le conseil ajourne la suite de la discussion.

Lacée demande que le jour où la discussion sera reprise, la commission qui a fait le rapport, rende compte des sommes que coûteroit l'établissement proposé; il regarde les créances que l'on propose de liquider comme très-peu sûres; et il pense que pour peu que la liquidation coûtât, il vaudroit mieux abandonner ces recouvrements et brûler les titres.

La commission rendra le compte demandé.

On ouvre la discussion sur la résolution relative à la navigation de la Haine et de l'Escaut.

Dermecourt combat la résolution comme obscure, d'une exécution difficile, pour ne pas dire impossible, comme contenant un effet rétroactif. Il adresse des reproches à la chambre d'assurances de Condé, qui a sollicité cette résolution, qu'il regarde comme nuisible au progrès de notre navigation dans le Nord, et comme propre à empêcher que notre commerce n'égale et ne surpasse même l'état florissant du commerce des villes anséatiques.

La suite de la discussion est ajournée.

Bourse du 16 prairial.

Amsterd.....	58 $\frac{1}{2}$, 58 $\frac{1}{8}$.	Montpellier.....	1 p. $\frac{2}{3}$ 15 j.
Idem cour.....	55 $\frac{1}{2}$, 56 $\frac{1}{8}$.	Rente prov. 16 f.	75 c., 17 f.
Hamb.....	192, 190.	Tiers consol. 14 f.	75 c., 63 c.
Madrid.....	12 f. 25 c.	Bon $\frac{1}{2}$	1 f. 97 c.
Mad. effec.....	15 f.	Bon $\frac{1}{4}$	1 f. 95 c.
Cadix.....	12 f. 25 c.	Bon $\frac{1}{8}$
Cad. effec.....	15 l. 12 c.	Or fin.....	106 f. 25 c.
Gènes.....	96 $\frac{1}{4}$, 95 $\frac{1}{4}$.	Ling. d'arg.....	50 f. 50 c.
Livour.....	104 $\frac{1}{2}$, 103 $\frac{1}{2}$.	Portugaise.....	97 f.
Bâle.....	$\frac{1}{2}$ per., 1 $\frac{1}{4}$ à $\frac{1}{2}$ per.	Piastre.....	5 f. 38 c.
Geneve.....	1 $\frac{1}{8}$ per.	Quadruple.....	81 f. 25 c.
Lyon.....	pair 20 j.	Ducat d'Hol.....	11 f. 65 c.
Marseille.....	$\frac{1}{2}$ p. $\frac{2}{3}$ b. 15 j.	Guinée.....	26 f.
Bordeaux.....	pair 15 j.	Souverain. 34 l.	75 c. à 35 c.

Esprit $\frac{3}{4}$, 450 à 455 f. — Eau-de-vie 22 deg., 340 à 400 f.
— Huile d'olive, 1 fr. 13 à 13 cent. — Café Martin., manque.
— Café St-Domingue, 2 f. 80 à 83 c. — Sucre d'Anvers, 2 f. 43 à 55 c. — Sucre d'Orléans, 2 f. 45 à 55 c. — Savor de Marseille, 1 f. 9 à 10 c. — Coton du Levant, 2 f. 10 à 50 c. — Coton des isles, 3 f. à 4 f. 10 c. — Sel, 5 f.

Histoire naturelle des poissons, par le cit. Lacépède, membre de l'Institut national & professeur au Muséum d'Histoire naturelle; in-12 avec fig. tom. 1 & 2. Prix, 6 fr. 5 déc. broc. A Paris, chez Plassan, imprimeur-libraire, rue du Cimetière-André-des-Arts, n° 10.

Cet ouvrage est la suite nécessaire de toutes les éditions in-12 de l'Histoire naturelle de Buffon.

A. FRANÇOIS.

DE L'IMPRIMERIE DU PUBLICISTE, rue des Moineaux, n° 423.